

CARACTERISATION DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AVICOLES EN 2010 ET EVOLUTIONS DEPUIS 2000

Gallot Sylvain¹, Coutelet Guillaume¹, Perrot Christophe², Roguet Christine³

¹*ITAVI, 7 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris, France*

²*Institut de l'Elevage, 149, rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12, France*

³*IFIP-Institut du porc, la Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu Cedex, France*

gallot@itavi.asso.fr

RÉSUMÉ

Le recensement agricole constitue un rendez-vous majeur pour l'analyse de la dynamique des filières agricoles françaises et européennes. Le recensement 2010 a permis une analyse des filières avicoles, dix ans après le recensement de 2000. Les analyses statistiques habituelles ont été complétées par une approche typologique.

Les analyses statistiques classiques montrent que les différentes filières chair et ponte ont connu un recul du nombre d'exploitations en 10 ans, mais moins important que le recul du nombre d'exploitations agricoles françaises dans leur ensemble. Les capacités (ou effectifs d'animaux) ont stagné ou diminué mais dans une moindre mesure. Cette évolution illustre la concentration qui s'est opérée durant la décennie, et qui a été minimisée dans les statistiques par le développement des productions alternatives. Mais le rythme de cette concentration, hors productions alternatives, a sans doute été très inférieur au rythme d'agrandissement des élevages de nos voisins européens.

La typologie des exploitations avicoles a révélé que les structures spécialisées représentent un peu plus de la moitié des élevages avicoles. L'autre moitié est composée de systèmes mixtes (combinant aviculture et un ou plusieurs autres ateliers en proportion variable), dominés par la polyculture-élevage (un quart des exploitations avicoles totales). Les autres systèmes sont plus secondaires (poly-élevage, grandes cultures) et ont connu une diminution plus prononcée que les exploitations des types « spécialisés » et « polyculture-élevage ».

ABSTRACT

Characterization of French poultry and hens farms structures in 2010 and evolution since 2000

The 2010 agricultural census provides a precious analysis of the situation and evolutions of French poultry and hens farms structures. This study has explored two ways: a classical statistics analysis and building a typology of farms.

The classical statistics analysis shows a reduction of the number of poultry farms and hens farms between 2000 and 2010. But this decrease was not as strong as other agricultural products. In the same time, the production capacities or the number of animals also decreased but slower. In fact, these evolutions signify that the average size of French poultry and hens farms had increased between 2000 and 2010. But probably not as fast as the poultry and hens farms in other European countries.

The typology of the French poultry and hens farms reveals that specialized farms in 2010 were more numerous than expected – a half. A major change in the census methodology can explain a part of this result (now, fallowing farms are counted as farms in activity, it wasn't the case for the previous census). Specialized farms were more than fifty percent in 2010. The other half were mixed products farms, mainly crop-livestock farming (25%). Others mixed farms were multi-livestock farms and grain farms with poultry or hens. The last two groups fell strongly between 2000 and 2010, by contrast with the smaller decrease of the specialized farms and crop-livestock farms.

INTRODUCTION

Le recensement agricole, réalisé environ tous les 10 ans, constitue un rendez-vous majeur pour l'analyse de la dynamique des filières agricoles françaises et européennes. Si on peut lui reprocher d'être très succinct dans sa description des activités, il faut lui reconnaître des apports considérables sur l'approche globale des exploitations, et notamment la combinaison des productions animales et végétales. Le recensement constitue à la fois une photographie des structures des élevages et un précieux outil de construction de typologie. La valorisation du recensement a été l'occasion pour les secteurs ruminants, porcins et avicoles de s'associer au travers de leurs instituts techniques afin de produire une typologie des exploitations ayant de l'élevage et donner un éclairage plus pertinent de la spécialisation et de la mixité des activités d'élevage.

CONTEXTE ET MODALITES D'ANALYSE

L'analyse de l'évolution des structures offre un éclairage intéressant sur la dynamique des filières avicoles durant la décennie 2000-2010, globalement caractérisée, pour les volailles de chair, par une crise structurelle persistante, des investissements à leur plus bas niveau, l'apparition de l'influenza aviaire comme facteur de risque durable, une stagnation de la consommation intérieure et une réduction des positions exportatrices de la France. Dans ce paysage morose, les filières Label Rouge et fermières ont conservé une dynamique plus favorable. Le secteur œuf a été moins affecté, et est resté sur une dynamique de croissance modeste mais réelle, marquée par le développement des modes d'élevage alternatifs (sol et surtout plein-air, Label Rouge et biologique). Seule la filière palmipèdes gras a maintenu sur cette décennie une croissance soutenue et régulière.

C'est donc en rapport avec ce contexte de marché qu'il convient d'examiner l'évolution des structures au cours de la décennie 2000. L'analyse sur les filières avicoles a été conduite en adoptant deux voies parallèles :

- l'analyse classique d'un secteur de production, dans laquelle tous les élevages ayant un atelier de la production sont comptés, que cet atelier soit grand ou petit (au-delà de certains seuils de taille minimale toutefois), qu'il soit spécialisé ou dilué au sein d'une exploitation aux activités plus diversifiées (1^{ère} partie de cet article),
- la construction d'une typologie des exploitations avec de l'élevage, dans laquelle chaque exploitation est affectée à un type en fonction de ses orientations dominantes ou de ses combinaisons de production (2^{nde} partie).

La principale distinction entre les deux approches réside dans le fait que la première approche n'interdit pas le double compte d'une exploitation (une exploitation mixte poulet Label Rouge-canard à gaver sera comptée une fois dans le secteur volailles de chair et une seconde dans le secteur palmipèdes gras), tandis que dans la seconde, une exploitation appartient à un unique type. Les deux approches restent très complémentaires.

I. DYNAMIQUE DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS ENTRE 2000 ET 2010

Sur la décennie 2000-2010, les effectifs d'exploitations de toutes les filières avicoles (chair, ponte et palmipèdes gras) ont été en baisse de 7 à 18% (figure 1). Pour mettre en perspective ce recul du nombre d'exploitations, systématique à chaque recensement depuis la fin de la seconde guerre mondiale et le mouvement de modernisation de l'agriculture, il convient de le comparer à l'évolution générale du nombre des exploitations agricoles en France sur la même période, qui a atteint -26%. Le secteur avicole (hors cuniculture) a donc connu une érosion de son nombre d'exploitations un peu moins rapide que l'ensemble de la ferme France.

La contraction est encore moins prononcée si on considère les capacités de production (en m²) des volailles de chair, en repli de -11% (figure 1). Pour les pondeuses, on observe une stabilité des effectifs instantanés de poules et un développement des effectifs en palmipèdes gras (+46% en 10 ans). En comparaison, le cheptel d'herbivores a diminué de 7% sur la même période (PERROT, 2013) et le cheptel de porcs (tous porcs confondus) de 7% (ROGUET, 2013). Même si les comparaisons sur les effectifs ou capacités de production sont fragiles, car d'autres facteurs entrent en jeu dans ces évolutions (gains de productivité par animal notamment), on perçoit que les filières avicoles, à l'exception des volailles de chair, ont plutôt mieux résisté sur cette décennie.

Figure 1. Variation des effectifs d'exploitations, des capacités (ou effectifs) et des dimensions moyennes des ateliers entre 2000 et 2010

En %	Variations entre 2000 et 2010		
	Nb exploit	Capacités ou effectifs	Taille moyenne
Toutes exploitations agricoles françaises	-26%	-	-
Volailles de chair	-18%	-11%	+9%
Pondeuses	-7%	0%	+8%
Palmipèdes gras	-14%	+46%	+69%

Source : ITAVI d'après Agreste, recensement agricole 2010

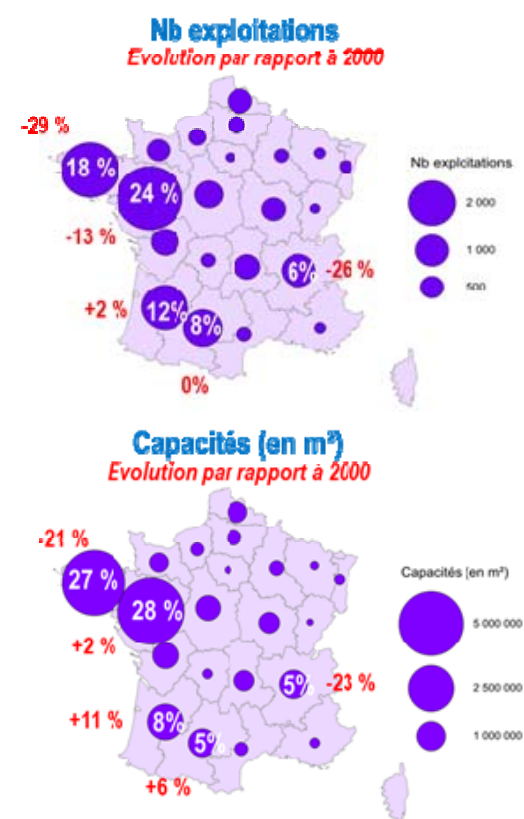
La réduction du nombre d'exploitations plus rapide que la diminution des effectifs ou capacités traduit une concentration des moyens de production en 10 ans. L'accroissement des dimensions moyennes des ateliers avicoles a été de l'ordre de 8 à 9% pour les volailles de chair et les pondeuses, et de près de 70% pour les palmipèdes gras. En comparaison, la taille moyenne des ateliers cunicoles, hors du champ de cet article, s'est accrue de 32% de 2000 à 2010. La concentration a donc été modérée pour les volailles de chair et pondeuses (agrandissement de moins de 1% par an). Faut-il en conclure que ces deux filières n'ont pas su évoluer et réaliser les restructurations indispensables au maintien de leur compétitivité durant ces 10 années ? L'analyse est un peu plus complexe, car durant cette période, ces deux secteurs de production ont connu un développement rapide des systèmes alternatifs et/ou des productions sous signe de qualité. Or ces systèmes présentent des capacités moyennes plus limitées, en raison des cahiers des charges ou du fait du modèle technique adopté. Le développement de ces élevages de moindre dimension a donc pesé sur la concentration apparente des capacités ou effectifs moyens des élevages de chair ou de ponte. La précision du recensement agricole quant à la description de ces systèmes ne permet malheureusement pas d'en mesurer l'impact exact. Il faut toutefois conserver à l'esprit qu'il cohabite dans les secteurs de la chair et de la ponte des systèmes très contrastés et dont les dynamiques ont été relativement distinctes ces dix dernières années.

Sur le plan géographique, cette dynamique n'a pas été équivalente dans l'ensemble des régions. Parmi les principales régions de production, deux régions ont été plus concernées par la réduction du nombre d'exploitations et la diminution des capacités (en m²) d'élevage de volailles de chair (figure 2) : la région Bretagne (-29% d'exploitations et -21% de capacités) et la région Rhône-Alpes (-26% d'exploitations et -23% de capacités). Cette baisse conjointe des élevages et des capacités s'observe aussi sur cette décennie dans les régions Centre, Poitou-Charentes, Auvergne et Nord-Pas-de-Calais, les deux Normandie et la Picardie dans des proportions variables. Deux régions ont perdu des élevages entre 2000 et 2010 mais on a stabilisé les capacités : La région Pays de la Loire et la région Bourgogne, ce qui traduit un mouvement d'agrandissement des élevages qui se sont maintenus. Enfin, seules les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées ont à la fois maintenu les effectifs d'élevages et développé les capacités de production. Ces évolutions ne modifient pas radicalement la géographie de la production : les régions Bretagne et Pays de la Loire conservent leur position de leader des productions de volailles de chair, la région Pays de la Loire conforte son rang de première région de production sur le plan du

nombre d'exploitations avicoles (24% contre 18% en Bretagne), et prend la place de première région au niveau des capacités (avec 28% contre 27% en Bretagne).

Dans le secteur ponte, on peut aussi distinguer des tendances régionales contrastées. Comme pour le secteur chair, les régions Bretagne et, dans une moindre mesure, Rhône-Alpes ont affiché un recul du nombre d'exploitations (respectivement -24 et -4%) et des effectifs de poules (-9% dans les deux régions). Les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie ont connu un repli du nombre d'élevage aussi prononcé qu'en Bretagne (de -26 et -22%) mais les effectifs de poules ont augmenté de 14 à 28% en raison d'un très fort accroissement des effectifs moyens par élevage (en hausse de 54 et 64% sur 10 ans). Enfin, la région Pays de la Loire se trouve dans une situation particulière : une augmentation du nombre d'exploitations (+64%) et les effectifs de poules (+46%), mais une baisse de l'effectif moyen par élevage de 11%. Les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, qui constituent des régions de production bien plus petites, ont connu la même tendance. Cette dernière illustre bien l'impact sur les structures du développement des productions alternatives, en proportion importante dans ces trois régions.

Figure 2 : Répartition géographique des effectifs d'exploitations et des capacités (en m²) des exploitations avec un atelier volailles de chair en 2010 et évolutions par rapport à 2000



Source : ITAVI d'après Agreste, recensement agricole 2010

II. TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AVEC ELEVAGE AVICOLE

Le recensement agricole 2010 a fourni une précieuse matière pour élaborer une typologie des exploitations d'élevage. La construction de cette typologie s'est appuyée sur une méthode matricielle (par opposition à des méthodes hiérarchiques). Toutes les exploitations françaises ont été caractérisées par chacune des trois grandes catégories d'élevage (ruminants, porcs et aviculture) sur la base de critères et de seuils propre à chaque secteur afin de positionner les exploitations dans une case typologique unique pour la filière en question. Puis, les résultats obtenus pour les 3 catégories d'élevage ont pu être croisés entre eux et avec les informations disponibles sur les ateliers végétaux. Compte tenu de la multiplicité des combinaisons possibles et parfois du caractère succinct des informations collectées dans le recensement, la description des types d'élevage au sein de chaque filière est restée relativement grossière, mais suffisante pour permettre une caractérisation intéressante sur un plan plus global.

Sur 291 000 exploitations ayant une activité d'élevage, 101 600 exploitations avaient une activité avicole (ou cunicole) au moment du recensement. Mais, après application de seuils de taille, 24 400 exploitations avaient une activité avicole (ou cunicole) significative. Ces exploitations avec une activité avicole significative sont en baisse de 23% par rapport au recensement 2000, soit un peu moins que la baisse moyenne des exploitations agricoles françaises (-26%).

Parmi ces 24 400 exploitations avicoles de 2010, une large moitié (53%) sont globalement spécialisées en aviculture, c'est-à-dire que leur produit brut standard (PBS) avicole, produit brut estimé à partir de coefficients convertissant des caractéristiques de structure (effectifs instantanés pour les animaux, surfaces pour les cultures), représente plus des deux tiers du produit brut total en valeur. Ces élevages spécialisés concentrent 67% des capacités de production de volailles de chair et 90% des effectifs de poules pondeuses. On y trouve un peu plus de la moitié des élevages de volailles de chair (52% soit environ 7 500 élevages) et également un peu plus de la moitié des élevages de poules pondeuses (54%, autour de 1 650 élevages). Le niveau de ce taux de spécialisation tranche assez nettement avec les taux de spécialisation habituellement mesurés par les enquêtes statistiques et notamment les précédents recensements. Il faut toutefois noter que depuis le recensement 2010, les PBS des élevages en vide sanitaire sont estimés à partir des capacités de production, alors qu'auparavant ils étaient affectés d'une PBS nulle.

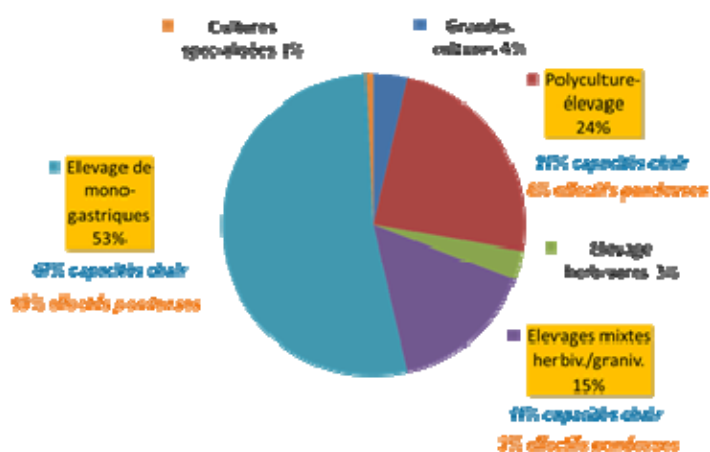
Cette évolution, combinée au passage des marges brutes standard (MBS) aux produits bruts standard (PBS), peut expliquer que ce recensement renvoie une image de la place des ateliers avicoles inhabituelle.

Les élevages avicoles au sein d'exploitations de type « polyculture-élevage » représentent le second groupe par ordre d'importance, avec près d'un quart (24%) des 24 400 exploitations ayant une activité avicole significative. Sur le plan des structures, ces élevages concentrent toutefois proportionnellement moins de moyens de production avicoles, puisque 21% seulement des capacités de volailles de chair et 6% des effectifs de poules pondeuses appartiennent à ce groupe.

Les élevages mixtes herbivores/granivores composent le troisième groupe, fort de 15% des exploitations avicoles significatives. Ces exploitations de poly-élevage combinent avec l'atelier avicole des ateliers bovins viande et bovins lait. Ce groupe ne compte que 11% des capacités de volailles de chair et 3% des effectifs de poules pondeuses.

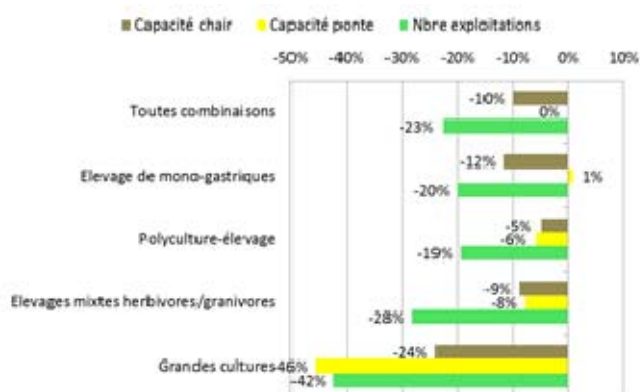
Les trois groupes restants rassemblent moins de 5% d'exploitations avicoles chacun. Les ateliers avicoles au sein d'exploitations classées dans un type « grandes cultures » (atelier grandes cultures dominants, atelier avicoles très secondaires) ne représentent que 4%. Dans le type « élevages d'herbivores dominants » ils ne sont plus que 3%, et dans le type « cultures spécialisées » (maraîchage, arboriculture, horticulture...) moins de 1%.

Figure 3 : Répartition des 24 400 exploitations avec un atelier avicole significatif au sein des 6 types de combinaisons de production en 2010



Source : ITAVI d'après Agreste, recensement agricole 2010

Figure 4 : Variation des effectifs d'exploitations et des capacités (ou effectifs) des exploitations avicoles au sein des différents types entre 2000 et 2010



Source : ITAVI d'après Agreste, recensement agricole 2010

Les exploitations des différents types n'ont pas traversé la décennie avec la même dynamique (figure 4). Ainsi, les exploitations des types « spécialisés monogastriques » et « polyculture-élevage » ont plutôt mieux résisté (effectif en baisse de 20% environ entre 2000 et 2010) que les exploitations avicoles des types « poly-élevage » (-28%) et surtout « grandes cultures » (en recul de 42%). Ce sont également les types « spécialisés monogastriques » et « polyculture-élevage » qui ont connu la plus forte concentration, en ponte comme en chair.

CONCLUSION

La diminution des structures (nombre d'exploitations, capacités et effectifs) sur la décennie 2000-2010 n'aura finalement pas été plus critique en aviculture (hors cuniculture) que dans d'autres secteurs de l'activité agricole. En outre, ces disparitions d'exploitations se sont plus inscrites dans un processus de concentration que dans une logique des pertes massives de capacités de production. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il s'est confirmé et poursuivi sur la décennie 2000, et il aurait été plus visible dans les statistiques sans le développement des productions alternatives sur la même période. Ce mouvement de concentration, s'il est bien réel, ne doit toutefois pas masquer que l'agrandissement des ateliers sur cette période n'a pas été aussi rapide et massif que chez la plupart de nos voisins européens. Une analyse transversale européenne du recensement pourrait être riche d'enseignement et complémentaire des statistiques déjà existantes sur ce thème.

L'approche typologique, quant à elle, aura permis de réévaluer la place de la spécialisation des exploitations avicoles. Cette réévaluation résulte d'ailleurs autant, sinon plus, d'une amélioration de la méthodologie d'enquête qui prend désormais en compte les élevages en vide sanitaire. Cette nouvelle approche révèle une part d'exploitations spécialisées plus importantes que soupçonnée (un peu supérieur à 50%). Au-delà de ce point, l'analyse typologique montre également que les exploitations spécialisées ont bien résisté ces 10 dernières années. Le constat est plus contrasté pour les systèmes mixtes, où la bonne résistance des exploitations en polyculture-élevage tranche avec le repli plus ou moins prononcé des systèmes « poly-élevage », qui souffrent dans tous les systèmes animaux, ou encore des types céréaliers où l'atelier avicole est secondaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BUTAULT J.P., DELAME N., Butault et Nathalie Delame, 2005. Concentration de la production agricole et croissance des exploitations. *Economie et statistique* n°390, pp47-64. Juillet 2006.
2. CHATELLIER V., DELAME N., 2007. L'agriculture française et l'Europe. L'agriculture, nouveaux défis - édition 2007, pp79-93.
3. DESRIERS M., 2007. L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique. *Agreste Cahiers* n°2. pp17-30. Juillet 2007.
4. GALLOT S., 2003. Les filières avicoles et cunicoles françaises en 2000 : caractérisation et typologie à partir du recensement agricole 2000. Rapport, 99 pages. Décembre 2003.
5. PERROT C. et al., 2013. Diversité de l'élevage français et dynamiques territoriales. Les enseignements des recensements agricoles. *Rencontre Recherche Ruminants*, décembre 2014.
6. RIFFARD C., GALLOT S., 2010. Caractérisation des exploitations avicoles françaises à partir de l'enquête aviculture 2008. ITAVI. 161p (+annexes 21 p). Septembre 2010
7. ROGUET C., 2013. Caractériser et quantifier les systèmes de production de porc - Typologie des exploitations françaises ayant des porcs. Rapport, 31 pages. Juin 2013.